

TARIFS DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS 2019

QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial (QF), utilisé dans ce document, correspond au 1/12^{ème} du revenu annuel du foyer avant abattements fiscaux et charges déductibles, indemnités de chômage et maladie, le tout divisé par le nombre de parts fiscales (cf. avis d'imposition).

TARIFS DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET PLAN MERCREDI

Les tarifs sont en fonction de votre QF. La facturation se fait à la séance d'une heure pour les élèves inscrits en élémentaire et de trois heures pour les élèves inscrits en maternelle.

Le Plan mercredi Maternelle	Le TAP Élémentaire
est mis en place les mercredis en période scolaire de 8 h 45 à 11 h 45 à Macaron, pour les élèves des écoles maternelles de Blainville sur l'eau uniquement.	est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de 15 h 30 à 16 h 30 pour l'école Jules Ferry à Macaron, et pour l'école du Haut Des Places à Brimbelle.

Tarifs Plan mercredi et TAP à la séance en fonction de votre quotient familial

Quotient familial	Tranches	Tarif maternelle (3 h)	Tarif élémentaire (1 h)
QF 1	QF ≤ 450	1,46 €	0,49 €
QF 2	451 à 800	1,74 €	0,58 €
QF 3	801 à 1200	2,01 €	0,67 €
QF 4	1201 à 1650	2,28 €	0,76 €
QF 5	QF ≥ 1651	2,55 €	0,85 €

TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Pour connaître le tarif de l'accueil périscolaire correspondant à votre situation, référez-vous au tableau 2 pour obtenir le taux horaire relatif à vos revenus et à votre situation familiale.

La facturation se fait sur la base d'une première heure d'accueil indivisible. Le temps de présence est ensuite facturé à la demi-heure.

L'accueil périscolaire Maternelle	L'accueil périscolaire Élémentaire
est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire : de 7 h 00 à 8 h 10 – 11 h 40 à 13 h 40 – 16 h 20 à 18 h 30 ; à Brimbelle pour l'école maternelle du Haut du Places et Macaron pour Jean Jaurès. le mercredi : de 7 h 00 à 8 h 45 à Macaron pour les deux écoles.	est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire : de 7 h 00 à 8 h 10 – 11 h 45 à 13 h 45 – 16 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi : de 7 h 00 à 8 h 30 à Brimbelle ; le mercredi : de 7 h 00 à 8 h 40 à Macaron.

Le mercredi, la restauration périscolaire à l'issue de la classe **se déroule exclusivement à Macaron**. Le transport des enfants entre l'école élémentaire du Haut des Places et Macaron est pris en charge par la Commune.

Taux horaire en fonction de votre quotient familial

Quotient familial	Tranches	Régime général	Non allocataires CAF
QF 1	QF ≤ 450	1,24 €	1,78 €
QF 2	451 à 800	1,41 €	1,95 €
QF 3	801 à 1200	1,56 €	2,10 €
QF 4	1201 à 1650	1,72 €	2,26 €
QF 5	QF ≥ 1651	1,87 €	2,41 €

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

L'accueil Extrascolaire se déroule durant les vacances scolaires et s'organise sur la base de forfaits. Les forfaits journées sont proposés de 8 h à 17 h 30. Les forfaits ^{1/2} journée sont proposés de 8 h 00 à 12 h 00 ou de 13 h 30 à 17 h 30 avec la possibilité de prendre le repas après ou avant. Les heures d'accueil complémentaire de 7 h 00 à 8 h 00 et de 17 h 30 à 18 h 30 sont facturées en supplément.

Retrouvez les différents forfaits sur la grille tarifaire détaillée disponible sur le site blainvillesurleau.fr, rubrique «Enfance/Jeunesse/CMJ» onglet «Macaron» ou «Brimbelle».